

# Starting in Style<sup>+</sup>

## Conditions Générales de Ventas

Polina Polozyuk et Aurora de Oh My Carousels - Starting In Style

### 1. D'une part,

- Nom, prénom : Di Stasio Aurora
- Nom société : Oh My Carousels
- Statut d'indépendant et inscrite à la caisse AVS
- non soumise à la TVA / Exonéré de TVA en vertu de l'article 21 de la loi Suisse sur la taxe sur la valeur ajoutée (LTVA)
- Adresse: Sous-Maichereux 11, 2800 Delémont - CH
- Téléphone: +41 78 908 86 11
- Email: aurora@ohmycarousels.com

**Ci-après désigné(e) comme "Aurora".**

### 2. D'autre part,

- Nom, prénom : Polozyuk Polina
- Nom société : Polozyuk Polina Entreprise Individuelle
- N° de SIRET : 91319324900012
- Date d'immatriculation : 15/04/2022
- Adresse: La Cascade 81600 Rivières
- Téléphone: +33 685 87 10 54
- Email: contact@polinapolozyuk.com

**Ci-après désignée comme "Polina".**

**Collectivement, Aurora et Polina sont désignées comme les "Prestataires".**



As-tu fait appel aux services de Polina et Aurora pour la création d'une identité visuelle et d'un pack de templates personnalisé ? Avant de te lancer dans l'aventure, les Prestataires te demandent de valider ces conditions générales de vente.

Le terme « Client » désigne ci-dessous toute personne morale ou physique, ayant requis l'offre Starting in Style. Le terme « Tiers » désigne toute Personne physique ou morale non partie au contrat. Le terme « Prestataires » désignent Polina Polozyuk et Aurora de Oh My Carousels. Le terme « Parties » désignent les Prestataires et le Client.

- Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre le Client et les Prestataires : tu connais donc les éléments sur lesquels tu dois t'engager et ceux sur lesquels tu ne dois pas t'engager.
- Les Prestataires exercent leur activité dans le cadre de la vente de services dont le but principal est : la création d'une mini identité visuelle et d'un pack de templates personnalisé.
- Les CGV et devis établis entre le Client et les Prestataires sont soumis au droit suisse et français. La lecture de ce document est donc obligatoire car il nous lie juridiquement les uns aux autres.

# Les engagements

## 1.0 Les engagements du Client

Afin de pouvoir accéder aux services des Prestataires, le Client s'engage à :

- Fournir les informations exactes pour la facturation.
- Remettre le devis et les CGV datés, signés et avec les mentions demandées
- Collaborer activement au succès des services en fournissant tous les documents et éléments demandés à la date fixée.
- Disposer d'un équipement électronique adéquat pour utiliser les services du Prestataire : un ordinateur, une connexion internet, un compte Canva, une carte bancaire active.
- Régler les sommes dues aux Prestataires selon le délai énoncé sur la facture.

## 1.1 Les engagements des Prestataires

Pour permettre la bonne exécution des prestations, les Prestataires s'engagent à :

- Mettre tout en œuvre pour réaliser le service demandé selon les attentes et les besoins du Client.
- Informer de manière régulière le Client de l'avancée des prestations.
- Elaborer les prestations dans le strict respect des délais fixés.
- Préserver la confidentialité des informations transmises par le Client.
- Informer le Client d'un empêchement ou d'une interruption indépendante de leur volonté, entraînant une prolongation de la date de livraison.

# Comment se déroule notre collaboration ?

## 2.0 Collaboration pour l'Offre "Starting in Style"

Les Prestataires collaborent ensemble pour l'offre "Starting in Style". Dans le cadre de cette collaboration, Polina sera responsable de la création de l'identité visuelle, et Aurora s'occupera de la conception du pack personnalisé Canva pour Instagram.

### 2.1 Le premier contact

Un appel découverte de 30 minutes est proposé gratuitement et sans engagement au Client, par les Prestataires.

A la fin de l'appel, et si le Client souhaite collaborer avec les Prestataires pour l'offre Starting in Style, une proposition de collaboration et un devis accompagné des CGV sont envoyés à l'adresse email du Client.

### 2.2 Signature du devis et des CGV

Le devis daté et signé et les CGV datées et signées déclenchent la collaboration entre le Client et les Prestataires.

### 2.3 Formulaire de brief

Un formulaire "Google Forms" est envoyé par email au Client afin que les Prestataires puissent disposer de toutes les informations nécessaires pour démarrer la collaboration.

Le Client s'engage à fournir tous les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la mission dans les meilleurs délais. Ainsi, les Prestataires pourront réaliser la prestation dans les bonnes conditions et dans les délais fixés par les deux Prestataires.

Ces éléments sont demandés et présentés à l'aide de l'outil "Google Forms" sous forme de questionnaire à remplir.

Les Prestataires réalisent les missions dans le strict respect du briefing et de l'offre proposée.

## Comment se déroule notre collaboration ?

### 2.4 Appel Stratégique de Marque par Visioconférence

Dans le cadre de cette collaboration, un appel stratégique de marque est organisé par visioconférence impliquant Le Client et les Prestataires. Cet appel vise à garantir une compréhension approfondie des besoins et des préférences du Client, assurant ainsi une collaboration transparente et une cohérence totale entre l'identité visuelle créée par Polina et le pack de templates personnalisé conçu par Aurora. Cet échange direct permettra d'optimiser l'alignement de tous les éléments de la stratégie de marque, garantissant ainsi une prestation de services de la plus haute qualité

### 2.5 Réalisation de l'identité visuelle par Polina

L'identité visuelle est réalisée par Polina, Un ensemble cohérent comprenant un logo principal, un logo icône, une palette de couleurs harmonieuse et une combinaison de typographies uniques. Chaque élément est créé sur mesure pour refléter l'essence de l'entreprise du Client ainsi que sa personnalité.

Si nécessaire, une demande de retouche peut être faite.

Suite à la finalisation de la prestation d'identité visuelle réalisée par Polina, celle-ci transmettra les éléments créatifs à Aurora.

### 2.6 Réalisation du pack de templates par Aurora

En utilisant les éléments de l'identité visuelle, Aurora concevra un ensemble de templates Instagram sur mesure. Ce pack comprendra des posts simples, des carrousels, des stories, des couvertures de reels et des icônes de stories à la une. Chaque élément sera spécialement créé pour refléter l'identité visuelle élaborée par Polina.

Si nécessaire, une demande de retouche peut être faite.

## 2.7 Les délais

Un délai de 7 semaines est nécessaire pour la réalisation de toutes les prestations. Ce délai est valable à compter de la signature du devis et des conditions générales de ventes.

Les Prestataires s'engagent à livrer les prestations à la date fixée en accord avec le Client. En cas d'empêchement indépendant de leur volonté, les Prestataires informeront immédiatement le Client du délai nécessaire à la bonne exécution des prestations.

Les Prestataires se réservent le droit de reporter le dernier délai en cas :

- maladie ;
- décès ;
- retard causé par le Client.

Les spécifications proposées lors de l'appel et dans le devis pourront être revues dans le cas où le Client :

- ne respecte pas les délais proposés pour l'envoi des informations ;
- retards dans la réponse aux demandes d'informations ;
- retarde la signature des documents et le paiement de l'acompte.

Si l'un de ces cas devait se produire, chaque jour de retard décale la date de livraison fixée et convenue.

## 2.8 Livraison

Une fois l'identité visuelle et le pack personnalisé terminés, les fichiers seront envoyés au client pour qu'il puisse les utiliser en toute autonomie. De plus, une vidéo tutorielle sera incluse pour expliquer au client comment prendre en main son identité visuelle et ses templates Canva.

## 2.9 Demandes de modifications

Après la phase de création de projet, le Client s'engage à transmettre aux Prestataires sa validation de manière explicite (envoi d'email ou courrier daté et signé). Il est convenu entre les Parties que la prise en considération de demande(s) de modification faites par d'autres moyens, notamment oralement, sont laissées à la convenance des Prestataires.

## 2.10 Demandes de modifications

Une modification par prestation est comprise.

Sont comprises dans le prix total indiqué sur le devis, les modifications mineures :

- des petits changements d'éléments graphiques ;
- l'ajout de précisions et d'informations mineures ;

les modifications qui ne sont pas incluses sont :

- Les modifications majeures qui nécessitent la suppression de certains éléments qui ont été validés au préalable;
- modifications demandées après 7 jours ouvrables suivant la livraison des propositions;
- toute modification ne correspondant pas aux éléments préalablement validés ;
- les éventuelles modifications demandées après validation des visuels.

## 2.11 Fin de collaboration

La mission prend fin lorsque le pack personnalisé et l'identité visuelle ont été validés et livrés au Client.

Les Prestataires restent bien entendu disponibles pour toute autre question complémentaire en lien avec la prestation Starting in Style.

## Documents administratifs envoyés :

Après l'appel découverte et la manifestation du Client de vouloir travailler avec les Prestataires, une proposition de collaboration, devis ainsi que les CGV sont adressés par email au Client.

Pour être validé, le devis ainsi que les CGV doivent comporter les informations suivantes :

- la date du jour ;
- la signature du Client.

Après la signature de ces documents, le Client s'engage auprès des Prestataires.

Le devis reste valable 5 jours à compter de la date d'émission. Passé ce délai, le devis sera nul et non avenue et devra être réédité sur simple demande.

## Les tarifs :

Les prix des prestations sont ceux en vigueur au moment de l'appel découverte effectué entre le Client et les Prestataires.

Les prix sont en francs suisses ou en euros selon le lieu d'établissement du Client.

Les prix sont libres et révisables à tout moment, sans justification.



## **Le paiement :**

Un acompte de 50% est demandé par Polina après signature du devis. Après réception du paiement, les travaux pour l'identité visuelle peuvent commencer.

Le solde est demandé par Aurora avant la création du pack personnalisé. Après réception du paiement, les travaux peuvent commencer.

Si les Prestataires ne peuvent prendre un nouveau client immédiatement, celui-ci a la possibilité de réserver sa place pour le mois suivant. Un acompte de 50% est alors demandé au Client pour confirmer la réservation de sa place.

Ces informations sont présentées dans le devis et la proposition de collaboration.

Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire ou via PayPal (ce dernier entraînant des frais supplémentaires).

## **Impayés et/ou retards de paiement :**

En cas de retard de paiement, une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée (2.7% du montant TTC), à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

Les factures impayées entraîneront un retard ou un refus de livraison. Les projets finaux seront remis au Client lors du règlement total de la facture.

## **Retards et annulation :**

Le Client ou ses représentants sont responsables de la supervision et de l'approbation des différentes étapes de la production. Tout délai d'approbation trop long entraînera une révision de la date de livraison. Les Prestataires ne seront en aucun cas tenus responsables de délais occasionnés par les processus de supervision et d'approbation du client.

## **Les frais annexes :**

### **3.0 Les demandes de modifications supplémentaires**

Pour toute modification supplémentaire convenue après un accord mutuel sur le nombre d'heures nécessaires, un taux horaire de 50,00 EUR sera appliqué. Si des modifications substantielles entraînent de nouveaux travaux, un nouveau devis sera émis.

#### **3.1 Modifications des propositions déjà validées**

La modification complète des propositions déjà préalablement validées, entraînant de nouveaux travaux, entraîne l'établissement d'un nouveau devis.

Les Prestataires se réservent le droit de refuser cette demande afin de respecter son organisation professionnelle et les autres commandes en cours.

#### **3.2 Ajout d'options ou de services supplémentaires**

L'ajout d'options ou de services, non mentionnés et non convenus dans le cahier des charges, feront l'objet d'un nouveau devis.

## **Impayés et/ou retards de paiement :**

Les factures impayées et/ou les retards de paiement entraîneront un retard ou un refus de livraison du pack.

L'identité visuelle et le pack personnalisé sera remis au Client lors du règlement total de la facture.

## **Les réclamations, les litiges et les résiliations :**

### **4.0 Les réclamations**

Si le Client souhaite formuler une réclamation, celle-ci devra faire part aux Prestataires les éléments suivants : l'objet de la réclamation ainsi que tout justificatif pouvant prouver une telle réclamation.

## 4.1 les litiges

Dans le cas où le Client ne serait pas satisfait, il pourra contacter les Prestataires afin qu'une solution amiable soit trouvée.

## 4.2 Résiliation

En cas de rupture du contrat avant son terme par le Client, celui-ci s'engage formellement à régulariser et rétribuer les montants relatifs à l'avancée du projet, aux tâches réalisées ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux services complémentaires effectués.

L'ensemble des droits d'auteur restent la propriété exclusive et entière des Prestataires, à l'exception des données fournies par le Client. Les fichiers et données sources créés et utilisés par les Prestataires ne sauraient dès lors être revendiqués par le Client sans une contrepartie financière. Les maquettes, et plus largement, toutes les œuvres originales, restent la propriété des Prestataires, de même que les projets refusés.

L'acompte déjà versé restera acquis par les Prestataires, constituant un dédommagement pour le travail entrepris et non finalisé.

En cas de rupture du contrat avant le début de la prestation par le Client, celui-ci s'engage formellement à payer l'acompte ou le premier paiement dans le cas de paiements en plusieurs fois. Le Client ne pourra en aucun cas demander le remboursement de l'acompte ou de tout autre paiement déjà versé et encaissé.

Les Prestataires conviennent que le Client pourra soumettre une demande d'annulation de la/des Prestation(s) commandée(s) auprès des Prestataires.

La demande d'annulation sera alors notifiée par écrit aux Prestataires. Les Prestataires ne pourront en aucun cas en être tenues pour responsables des conséquences relatives à cette annulation.

Le Client supportera alors les coûts engendrés et sera dans l'obligation de payer proportionnellement 70% du montant restant à régler de la/des Prestation(s) du Devis, selon les modalités de paiement indiquées sur le Devis.

Le Client ne pourra en aucun cas demander le remboursement de l'acompte ou de tout autre paiement déjà versé et/ou encaissé.

## **Les disponibilités des Prestataires :**

Polina est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le Client peut la contacter par mail ou par Instagram si le Client a des demandes ou questions supplémentaires.

Aurora est disponible les lundis et mardis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et les vendredis après-midi de 13h30 à 17h30. Le Client peut la contacter par mail ou par Instagram si le Client a des demandes ou questions supplémentaires.

Les journées citées ci-dessus sont consacrées au travail pour les clients ainsi qu'à la prise de contact par visioconférence.

Les Prestataires s'engagent à informer de ses vacances plusieurs semaines avant celles-ci.

Les Prestataires vérifient régulièrement leurs e-mails afin que toute urgence puisse être notifiée par e-mail.

## **Communication entre les Prestataires et le Client :**

Le Client et les Prestataires communiquent exclusivement par e-mail ou par visioconférence selon la demande du Client.

Pour toute demande, le Client peut adresser un courrier électronique aux Prestataires. Les Prestataires s'engagent à répondre sous 48h (hors week-end et jours fériés).